

Encadré méthodologique. Approche par IRIS

Méthodologie

Intérêt de l'approche

Au-delà de l'analyse des quartiers prioritaires, il subsiste un besoin et une volonté d'analyser l'ensemble du territoire de la MRN à une échelle infra-communale.

La maille IRIS permet, pour des communes de plus de 10 000 habitants, de réaliser cette analyse infra-communale à partir d'indicateurs portant sur diverses thématiques (socio-démographie, revenus, aides sociales). Les communes de plus petite taille sont, quant à elles, traitées de manière unitaire dans l'analyse statistique.

Cette approche offre également la possibilité d'observer l'évolution de ces territoires depuis la publication de 2014, objet d'un précédent partenariat entre l'Insee et la CREA (*Pour en savoir plus*), en particulier sur le plan socio-démographique.

Variables étudiées

Douze indicateurs mobilisables à l'échelle de l'IRIS peuvent être considérés comme particulièrement significatifs pour mesurer les difficultés sociales. Trois d'entre eux portent sur les revenus, deux sur les prestations sociales et sept correspondent à d'autres caractéristiques socio-démographiques.

Niveau de vie des ménages (*définitions – source : FiLoSoFi 2014*)

- 1^{er} quartile : le quart de la population des ménages a un niveau de vie inférieur à ce seuil
- Médiane (2^e quartile) : la moitié de la population des ménages a un niveau de vie inférieur à ce seuil
- 3^e quartile : le quart de la population des ménages a un niveau de vie supérieur à ce seuil

Prestations sociales (*source : Caf 2017*)

- Allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA), rapportés au nombre d'allocataires Caf
- Allocataires Caf dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales, rapportés au nombre d'allocataires Caf

Autres indicateurs socio-démographiques (*source : recensement de la population 2015*)

- Chômeurs (15-64 ans)
- Adultes sans diplôme (parmi les personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leur scolarité)
- Familles monoparentales (part des membres de ces familles rapportés à la population totale)
- Actifs ouvriers (15-64 ans)
- Actifs salariés hors CDI et hors titulaires de la fonction publique
- Immigrés
- Locataires en logement social

Calcul des « scores de difficulté sociale »

À travers les douze indicateurs cités précédemment, chaque territoire (IRIS ou « petites » communes) peut faire l'objet d'une analyse sociale fine. Pour identifier les quartiers cumulant le plus de difficultés, une approche synthétique a été mise en œuvre. Dans une logique de barème, il s'agit d'affecter un poids à chaque indicateur et de calculer un « score de difficulté sociale » en additionnant les indicateurs à l'issue de leurs pondérations respectives. La pondération totale de 30 est répartie comme suit :

Niveaux de vie des ménages : pondération de 15 ; soit un poids de 5 par indicateur

Prestations sociales : pondération de 6, soit un poids de 3 par indicateur

Autres indicateurs socio-démographiques : pondération de 9, soit un poids de 2 pour la part des chômeurs et pour la part des personnes vivant dans une famille monoparentale et de 1 pour chacun des autres indicateurs.

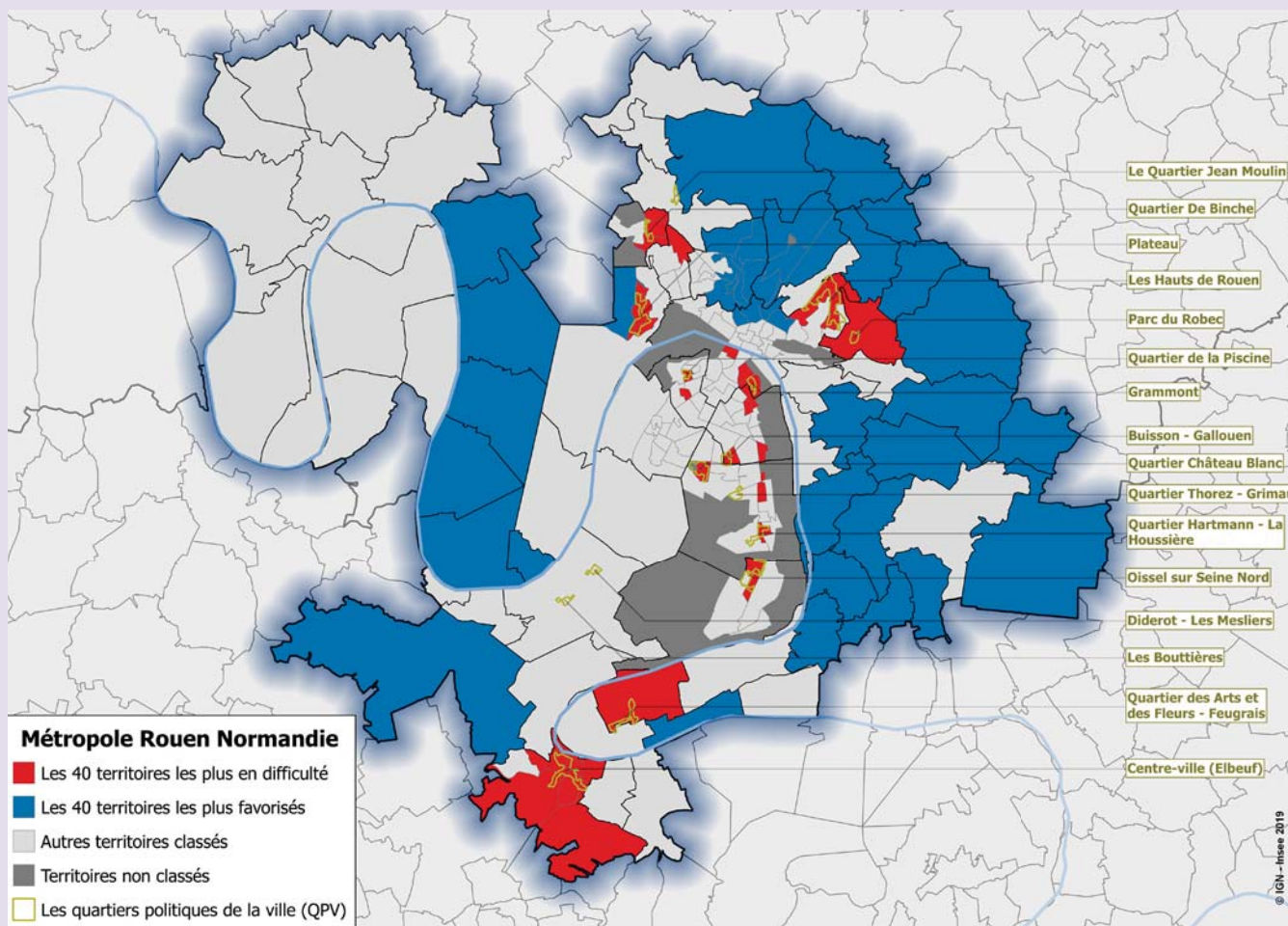
Les ordres de grandeur et la variabilité (ou dispersion) de certains indicateurs peuvent différer fortement (par exemple entre une part de chômeurs de l'ordre de 20 % et des revenus qui se comptent en milliers d'euros). Pour que les indicateurs puissent être additionnés avec la garantie que chacun joue vraiment le poids souhaité dans le barème final, les données sont transformées par un artifice statistique. Toutes les variables sont ramenées à la même moyenne (égale à 0) et au même écart-type (on parle de variables « centrées et réduites »). Ainsi, les quartiers dont le score est proche de 0 peuvent être considérés comme relevant de difficultés sociales « moyenne » par rapport à l'ensemble du territoire. Les quartiers les plus défavorisés obtiennent les scores les plus élevés, en valeur positive, et les moins défavorisés les scores les plus faibles (valeurs négatives fortes).

Cette démarche permet de classer les territoires en fonction de leur score de difficulté sociale. Notons toutefois que par souci de robustesse des données, les IRIS comptant moins de 1 000 habitants n'ont pas été classés.

La topographie de la MRN, et plus particulièrement la Seine, joue un rôle central dans la répartition spatiale entre les territoires défavorisés et les territoires favorisés (figure 16). Ainsi, les 40 territoires les plus défavorisés de la métropole rouennaise se situent principalement dans quatre grands secteurs : le premier situé sur la rive gauche de la Seine, le deuxième sur les Hauts de Rouen, le troisième au nord-ouest de Rouen à proximité des quartiers politiques de la ville des communes de Maromme et Canteleu, et le dernier au sud entre Cléon et Elbeuf. À l'inverse, les territoires les plus favorisés se trouvent quasi-exclusivement (à l'exception de la commune de la Londe) sur la rive droite de la Seine dans une proche périphérie nord de Rouen (Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume, nord de Rouen) ou sur le pourtour de la MRN, que ce soit à l'ouest (de Hénouville à Hautot-Sur-Seine) ou au nord et à l'est (de Houpeville aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen).

16 Quatre secteurs défavorisés dans la Métropole Rouen Normandie, les territoires les plus aisés sur la rive droite

Carte par IRIS (ou communes) de la Métropole Rouen Normandie (MRN)



Sources : Insee, RP2015, Filosofi 2014, CAF 2017

Les 40 territoires les plus défavorisés

Les territoires les plus défavorisés dans quatre grands secteurs : les Hauts de Rouen, la périphérie nord-ouest de Rouen, la rive gauche et le sud de la métropole rouennaise

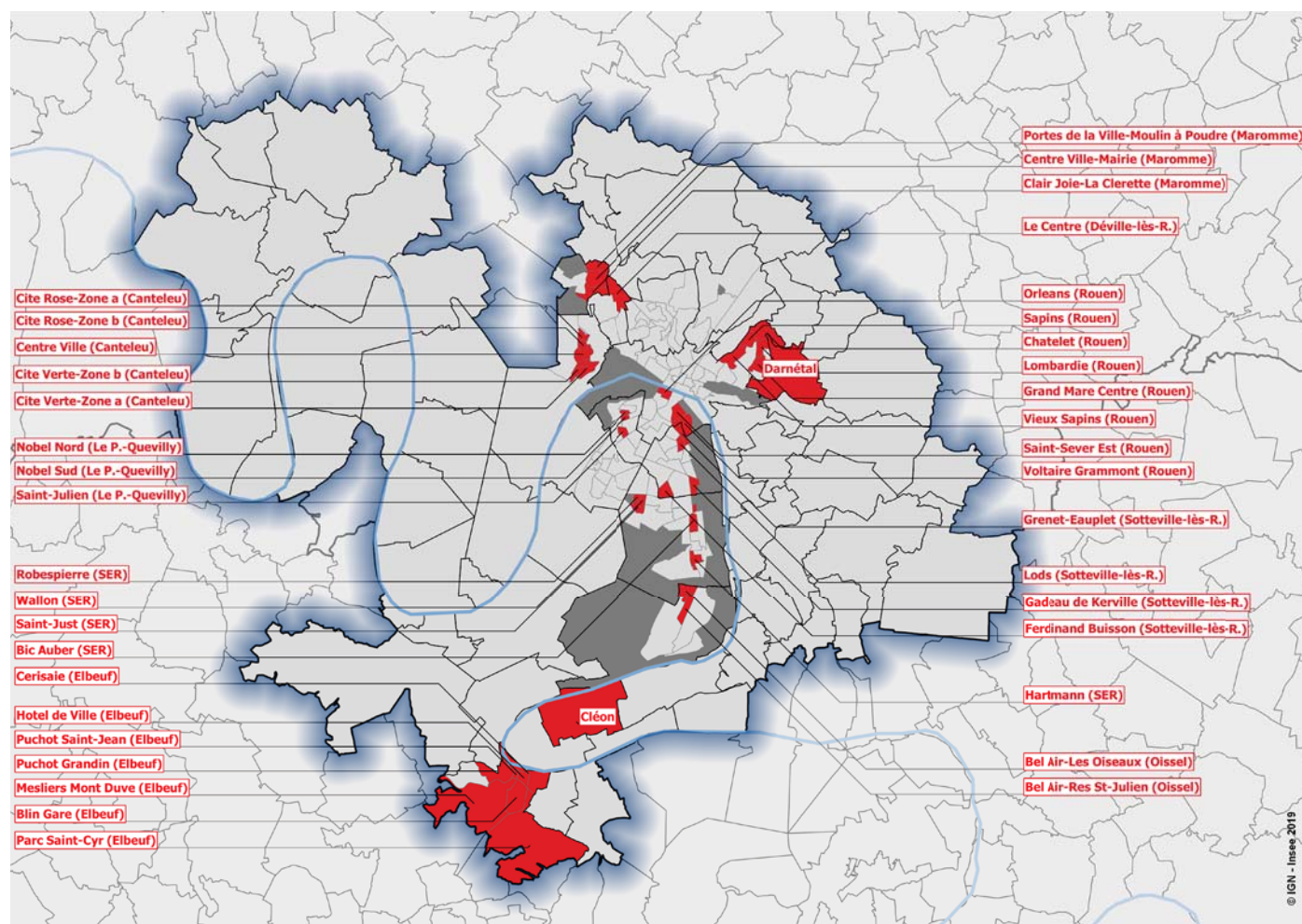
Les 40 territoires les plus en difficulté sociale de la métropole rouennaise se situent dans quatre grands secteurs de l'agglomération (figure 17). Il s'agit d'un secteur situé à la périphérie nord-ouest de Rouen, des Hauts de Rouen, d'une zone sur la rive gauche de la Seine et d'un agrégat de territoires au sud de la MRN. Le secteur nord-

ouest en périphérie de Rouen se compose de neuf IRIS répartis sur les communes de Canteleu (5 IRIS), Maromme (3) et Déville-lès-Rouen (1). Dans les Hauts de Rouen, sur les six IRIS rouennais recoupant le QPV éponyme, cinq font partie des plus défavorisés. Seul l'IRIS de « Grand Mare Périphérie » ne figure pas parmi les plus en difficulté. À ces cinq IRIS s'ajoute la commune limitrophe de Darnétal. La rive gauche de la Seine comprend, quant à elle, près de la moitié des territoires aux populations les plus fragiles. La zone s'étend sur cinq communes : Saint-Étienne-du-

Rouvray (SER) (5 IRIS), Sotteville-lès-Rouen (4), Rouen (3), Le Petit-Quevilly (3) et Oissel (2). Enfin, au sud de la MRN, la commune de Cléon ainsi que sept des huit IRIS composant la commune d'Elbeuf comptent également parmi les territoires les plus défavorisés de la MRN. ■

17 Cinq IRIS des Hauts de Rouen sur six parmi les 40 les plus défavorisés de la MRN

Carte des territoires les plus défavorisés de la MRN



Sources : Insee, RP2015, Filosofi 2014, CAF 2017

Caractérisation des territoires les plus en difficulté

Plus d'un actif sur deux au chômage dans l'IRIS de Robespierre (Saint-Étienne-du-Rouvray)

Dans les territoires défavorisés, l'accès et les conditions d'emploi sont plus difficiles. En 2015, 29,3 % des actifs se déclarent au chômage contre 17 % dans l'ensemble de la métropole rouennaise. Cela concerne même plus d'un actif sur deux à Robespierre (SER ; 54,7 %) et dépasse 40 % dans sept autres territoires : deux à SER (Wallon et Saint-Just) mais également dans les Hauts de Rouen (Sapins et Lombardie) et à Elbeuf (Puchot Saint-Jean et Puchot Grandin) ainsi que l'IRIS de Nobel Nord au Petit-Quevilly. En revanche, dans d'autres territoires comme les centres de Canteleu et Déville-lès-Rouen ou à Bic-Auber (SER), le chômage est proche de la moyenne de la MRN et touche un actif sur cinq. Il atteint même le niveau de l'agglomération à Cité Rose – Zone a (Canteleu).

De plus, les salariés travaillent plus fréquemment sous statut précaire : 22,6 % d'entre eux ne sont pas en CDI contre 17,6 % en moyenne dans la MRN. Cette précarité est plus particulièrement prégnante dans les IRIS de Châtelet, Sapins (Rouen), Saint-Just (SER) et Mesliers-Mont Duve (Elbeuf) où cela concerne plus d'un salarié sur trois. À l'inverse, dans 6 IRIS, leur concentration est moindre que dans la MRN. C'est notamment le cas pour les IRIS Centre Ville (Canteleu ; 14,6 %), Gadeau de Kerville (Sotteville-lès-Rouen ; 15,1 %) ou Centre Ville-Mairie (Maromme ; 16,0 %).

Par ailleurs, en 2014, le niveau de vie médian dans les territoires les plus fragiles est de 14 920 € contre 20 000 € pour l'ensemble de la MRN. Il est particulièrement faible dans deux IRIS des Hauts de Rouen (Lombardie et Châtelet) et deux de Saint-Étienne-du-Rouvray (Robespierre et Wallon) pour lesquels il est inférieur à 11 500 €. Toutefois, la situation est nettement moins défavorable pour l'IRIS Bel Air-Res St-Julien (Oissel) dont le niveau de vie médian est proche de 18 500 €.

Une concentration d'ouvriers inférieure à la moyenne de la MRN sur la rive gauche de Rouen (Orléans et Saint-Sever Est)

Dans les territoires les plus en difficulté, la concentration d'ouvriers est, avec 31,0 % de la population active, plus forte que dans l'ensemble de la MRN (21,8 %). Cette catégorie est notamment très présente dans l'IRIS de Saint-Just (SER) ainsi qu'à Puchot Grandin et Parc Saint-Cyr (Elbeuf) où elle dépasse 40 % de la population active. Elle représente même un actif sur deux à Wallon (SER). En revanche, la population ouvrière est plus faible dans les IRIS rouennais situés sur la rive gauche. Elle est même inférieure à la moyenne de la MRN à Saint-Sever Est (19,0 %) et Orléans (21,7 %).

Le faible niveau de qualification de la population de manière générale accentue ces problématiques liées à l'emploi dans les territoires les plus fragiles : 43,2 % des individus sortis du système scolaire n'ont aucun diplôme contre 31,5 % dans l'ensemble de la MRN. Cette situation est particulièrement marquée à Wallon (SER) et Lombardie (Rouen) où cette part excède 60 %. À l'inverse, Saint-Sever Est (Rouen) concentre moins de personnes sans qualification (28,1 %) que dans l'ensemble de la MRN.

Vivre dans un logement social est deux fois plus fréquent dans les territoires défavorisés

La configuration et l'offre du parc de logements conduisent à ce que plus d'un ménage sur deux vit dans un logement social au sein des territoires défavorisés (56,7 %), une fréquence deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la métropole rouennaise (27,8 %). Dans certains territoires, la quasi-totalité des ménages habitent ce type de logement. C'est notamment le cas des deux Cité Verte (Zones a et b) et de Cité Rose (Zone b) de Canteleu ainsi qu'à Lombardie (Rouen) où leur part est supérieure à 94 %. À l'opposé, seul un ménage sur cinq réside dans ce type d'habitation à Blin Gare (Elbeuf ; 18,4 %).

Les territoires les plus en difficulté présentent également des structures familiales plus fragiles. Ainsi, 20,5 % des individus résidant au sein de ces IRIS vivent dans une famille monoparentale contre 12,7 % en moyenne dans la MRN. Cette part s'élève jusqu'à un individu sur trois à Châtelet ou Lombardie dans les Hauts de Rouen. En revanche, à Wallon (SER), cette situation familiale est moins fréquente que dans l'ensemble de la MRN (10,5 %).

Les allocataires Caf sont plus dépendants des aides sociales dans les territoires des Hauts de Rouen

Au-delà du constat validant que les aides sociales concernent davantage les populations des territoires les plus fragiles, il apparaît, en 2017, qu'un allocataire de la Caf sur quatre y perçoit le RSA socle, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la MRN (15,8 %). Cette aide bénéficie plus particulièrement aux populations des Hauts de Rouen (Sapins, Lombardie, Grand Mare Centre, Vieux Sapins) et de certains territoires d'Elbeuf (Puchot Grandin et Puchot Saint-Jean) où le ratio est supérieur à trois allocataires sur dix. *A contrario*, les IRIS de Canteleu, Cité Rose-Zone a et Centre Ville présentent une situation proche de celle observée dans l'ensemble de la MRN (respectivement 16,7 % et 17,1 %).

De plus, l'ensemble des prestations sociales constitue la principale source de revenus pour une large part de la population des territoires les plus défavorisés. Elles représentent plus de la moitié des ressources financières pour 41,4 % des allocataires Caf y résidant contre 28,4 % en moyenne dans l'agglomération rouennaise. Cette part s'élève même à plus d'un allocataire sur deux dans trois IRIS des Hauts de Rouen (Lombardie, Grand-Mare Centre et Sapins) alors qu'elle ne dépasse pas 30 % à Cité Rose-Zone a (Canteleu). ■

Évolutions notables au cours des dernières années dans les territoires les plus défavorisés

Il s'agit ici de comparer les études réalisées sur la CREA en 2014 et la MRN en 2019. Cependant, les sources dont sont issues les données sur le revenu ont évolué et ne portent plus sur le même champ. On ne peut donc pas analyser leur évolution. De plus, pour le RSA, la prime d'activité a été mise en place et remplace le RSA activité. La présente étude prend donc ici en compte uniquement le RSA socle et non le RSA de droit commun des précédents travaux, ce qui empêche une analyse en évolution de cette variable.

Un chômage et une population ouvrière en forte baisse à Hartmann (SER), à l'inverse de Sapins (Rouen)

Dans l'ensemble des 40 territoires les plus défavorisés de la MRN, le taux de chômage augmente de six points entre 2009 et 2015, passant de 23,3 % à 29,3 %. La situation s'y dégrade davantage que dans l'ensemble de la métropole rouennaise au sein de laquelle le chômage n'augmente que de 4,1 points sur la même période. Des territoires comme Sapins (Rouen), Cité Rose-Zone b (Canteleu) ou Robespierre (SER) sont plus particulièrement touchés avec une hausse de plus de 15 points. À l'inverse, des IRIS comme Hartmann (SER ; - 16,0 points), Bel Air-Les Oiseaux (Oissel ; - 2,3 points), Lombardie et Châtelet (Rouen, respectivement -1,0 point et - 0,4 point) ont vu leur situation s'améliorer, ces deux derniers étant par ailleurs les deux IRIS globalement les plus défavorisés.

De plus, comme dans l'ensemble de la MRN, la prégnance de la population ouvrière décroît dans les territoires défavorisés. Cette diminution y est toutefois plus marquée (- 3,1 points contre - 1,7 point), avec un recul supérieur à dix points à Hartmann, Robespierre (SER) et Gadeau de Kerville (Sotteville-lès-Rouen). À l'inverse, certains territoires se démarquent avec une concentration croissante d'ouvriers dans la population active, notamment aux Sapins (Rouen), Cité Rose-Zone a (Canteleu) et Wallon (SER) au sein desquels leur part progresse de plus de cinq points.

La précarité de l'emploi en recul à Wallon (SER)

Si la précarité de l'emploi est davantage marquée dans les territoires les plus défavorisés, celle-ci ne s'est pas accentuée : 22,6 % des personnes en emploi occupent un emploi précaire, en 2009 comme en 2015. Elle augmente en revanche légèrement dans la MRN (+ 0,5 point, de 17,1 % à 17,6 %). Certains territoires se distinguent néanmoins par une précarité accrue sur la période comme à Mesliers Mont Duve (Elbeuf) où la part des emplois précaires augmente de plus de 12 points.

À l'inverse, la situation s'améliore nettement à Wallon (- 18,3 points), dans les IRIS de Cité Verte-Zone a (Canteleu), Robespierre (SER) ou Parc Saint-Cyr (Elbeuf) où la baisse est supérieure à cinq points.

Dans le même temps, la population de la MRN est plus qualifiée qu'en 2009. Cette situation provient principalement d'un glissement générationnel, les jeunes sortant du système scolaire étant plus diplômés que les personnes plus âgées. La part d'individus non diplômés baisse d'ailleurs légèrement plus dans les zones les plus fragiles que dans l'ensemble de la MRN (- 5,9 points contre - 5,1 points). En outre, cette baisse de la population non diplômée s'observe pour tous les IRIS en difficulté, bien qu'elle soit faible dans certains territoires comme Hôtel de Ville (Elbeuf), Nobel Sud ou Saint-Julien (Le Petit-Quevilly). En revanche, la chute est particulièrement marquée à Voltaire Grammont (Rouen), Hartmann (SER), Gadeau de Kerville (Sotteville-lès-Rouen) ou Darnétal pour lesquels la part de non diplômés diminue de plus de 12 points.

En hausse dans l'ensemble de la MRN, une légère baisse de la part de ménages en HLM dans les territoires défavorisés

Entre 2009 et 2015, la part de ménages vivant en HLM diminue légèrement dans les territoires défavorisés (- 0,5 point), alors qu'elle est en hausse dans la métropole rouennaise (+ 1,2 point). Cette évolution sur les territoires les plus fragiles recouvre cependant des situations très différenciées. Ainsi, la part de ménages résidant en logement HLM a chuté de 26 points à Voltaire Grammont mais a nettement progressé pour les IRIS de Sapins (Rouen ; + 18,2 points) et Nobel Sud (Le Petit-Quevilly ; + 17,5 points).

Par ailleurs, l'évolution de la monoparentalité épouse la même tendance dans les territoires défavorisés et dans l'ensemble de la MRN. Les parts de ménages monoparentaux sont en hausse dans les deux cas, respectivement de + 0,8 point et + 1,2 point. Il existe cependant des disparités entre les IRIS. Cette part aug-

mente ainsi de plus de dix points à Blin Gare et Hôtel de Ville (Elbeuf) mais baisse de plus de cinq points par rapport à 2009 à Wallon, Saint-Just (SER) et Puchot Grandin (Elbeuf).

L'importance des aides sociales dans les revenus des allocataires Caf croît davantage dans les territoires défavorisés

Le poids des aides sociales dans les revenus des ménages augmente dans l'ensemble de la MRN, mais plus encore dans les territoires les plus fragiles. En effet, la part des allocataires Caf dont les prestations sociales composent plus de la moitié du revenu y croît de 5,6 points contre 3 points pour l'ensemble de la métropole rouennaise. Cette hausse touche 38 des 40 territoires les plus défavorisés. Elle atteint même plus de 11 points à Lods (Sotteville-lès-Rouen), le Centre (Sotteville-lès-Rouen) ou Saint-Julien (Le Petit-Quevilly). En revanche, elle est en légère baisse au Parc Saint-Cyr (Elbeuf ; - 1,4 point) et à Robespierre (SER ; - 0,8 point). ■

Les 40 IRIS les plus défavorisés :

Indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale					Score de difficulté sociale	REVENUS (Filosofi 2014)		
	IRIS	COMMUNE	Comprend en partie un QPV	Population 2015		1 ^{er} quartile de niveau de vie (€)	Niveau de vie médian (€)	3 ^e quartile de niveau de vie (€)
1	Lombardie	Rouen	x	2 478	70	8 356	10 728	13 946
2	Châtelet	Rouen	x	1 705	66	9 013	11 352	14 453
3	Robespierre	Saint-Étienne-du-Rouvray	x	1 260	60	8 369	11 058	13 561
4	Sapins	Rouen	x	2 098	58	9 016	12 558	17 315
5	Grand Mare Centre	Rouen	x	3 363	56	8 965	12 467	17 125
6	Wallon	Saint-Étienne-du-Rouvray	x	1 514	53	8 714	11 145	14 852
7	Puchot Saint-Jean	Elbeuf	x	1 177	51	10 145	13 472	17 634
8	Puchot Grandin	Elbeuf	x	2 165	51	10 113	13 729	18 867
9	Nobel Nord	Le Petit-Quevilly	x	2 188	51	9 581	12 368	15 339
10	Cité Verte-Zone b	Canteleu	x	1 442	48	9 865	12 707	16 134
11	Saint-Just	Saint-Étienne-du-Rouvray	x	1 953	48	9 451	12 311	15 383
12	Cité Rose-Zone b	Canteleu	x	2 266	47	10 157	13 113	17 152
13	Mesliers Mont Duve	Elbeuf	x	2 336	45	10 462	14 498	19 199
14	Cité Verte-Zone a	Canteleu	x	1 370	44	9 453	12 576	16 548
15	Hôtel de Ville	Elbeuf	x	1 946	43	10 382	14 187	19 131
16	Vieux Sapins	Rouen	x	1 815	42	10 186	15 049	20 226
17	Blin Gare	Elbeuf	x	2 048	37	10 834	15 304	20 609
18	Voltaire Grammont	Rouen	x	3 166	36	10 349	13 999	19 044
19	Saint-Julien	Le Petit-Quevilly		2 103	36	11 276	14 768	17 879
20	Hartmann	Saint-Étienne-du-Rouvray	x	1 438	35	11 687	15 739	20 959
21	Nobel Sud	Le Petit-Quevilly	x	1 843	34	10 905	15 060	20 394
22	Bel Air-Les Oiseaux	Oissel	x	1 797	34	11 167	15 258	19 749
23	Lods	Notteville-lès-Rouen		2 009	34	11 700	16 026	20 934
24	Ferdinand Buisson	Notteville-lès-Rouen	x	3 081	33	11 320	15 131	20 418
25	Orléans	Rouen		2 560	32	11 082	15 270	20 069
26	Portes de la Ville-Moulin à Poudre	Maromme		3 154	30	11 658	15 462	19 647
27	Clair Joie-La Clerette	Maromme	x	2 855	30	12 262	16 072	21 427
28	Parc Saint-Cyr	Elbeuf	x	2 132	28	11 398	15 839	21 608
29	Cerisaie	Elbeuf	x	2 744	27	12 215	16 445	22 845
30	Cléon (commune non irisée)		x	5 078	25	11 781	16 857	22 931
31	Le Centre	Déville-lès-Rouen		2 324	24	11 939	17 054	23 128
32	Centre Ville-Mairie	Maromme	x	2 608	24	12 478	16 963	22 129
33	Saint-Sever Est	Rouen		4 547	24	11 642	16 082	22 088
34	Grenet-Eauplet	Notteville-lès-Rouen		1 965	23	11 961	16 445	21 888
35	Gadeau de Kerville	Notteville-lès-Rouen		1 694	20	12 318	17 455	23 429
36	Cité Rose-Zone a	Canteleu	x	1 690	20	12 863	17 147	21 219
37	Bel Air-Res St-Julien	Oissel	x	1 693	20	14 009	18 512	23 606
38	Bic Auber	Saint-Étienne-du-Rouvray		1 338	19	13 946	17 574	23 335
39	Darnétal (commune non irisée)		x	9 561	19	12 660	17 167	22 408
40	Centre Ville	Canteleu	x	1 896	19	12 951	17 437	21 768

Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CNAM – Caf – 2017)		AUTRES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2015)						
	Part des allocataires Caf percevant le RSA socle	Part des allocataires Caf dont plus de 50% des revenus sont issus des prestations sociales	Part d'immigrés	Taux de chômage chez les actifs 15/64 ans	Part d'ouvriers parmi les actifs 15/64 ans	Part des salariés de 15 ans ou plus hors CDI	Part de la population des ménages vivant dans une famille monoparentale	Part de sans diplômés parmi les déscolarisés de 15 ans ou plus	Part de locataires HLM parmi les résidences principales
1	36,9	59,4	34,3	41,5	33,0	32,6	32,0	60,0	95,5
2	secr.	secr.	28,8	39,3	27,6	37,7	36,0	56,4	87,9
3	27,3	45,7	35,9	54,7	37,3	32,6	19,1	57,3	41,0
4	34,4	51,5	25,6	46,6	32,8	34,3	23,7	48,4	92,1
5	33,2	55,4	24,5	37,5	32,1	26,2	27,6	42,9	69,5
6	23,0	42,7	35,6	44,6	51,2	23,9	10,5	69,6	40,8
7	30,9	45,5	18,4	42,2	35,0	28,6	25,1	54,8	86,3
8	33,6	47,6	21,5	40,0	42,2	28,4	22,7	51,7	77,0
9	22,8	44,5	25,2	40,6	38,9	25,1	22,1	46,6	93,3
10	25,6	41,9	15,3	35,9	39,5	30,2	21,3	52,6	94,2
11	19,0	35,9	34,3	41,8	41,5	36,7	14,9	54,0	86,2
12	23,2	42,4	24,4	38,4	37,7	22,0	23,3	51,7	94,7
13	29,8	45,9	12,0	38,2	39,8	35,9	23,9	44,3	50,8
14	22,0	44,0	11,3	34,3	35,1	19,5	19,1	43,7	97,0
15	27,4	46,0	9,1	37,8	32,7	24,8	29,2	41,3	30,9
16	31,6	47,7	18,8	36,0	33,3	23,1	15,5	46,7	64,7
17	27,8	43,8	6,9	34,1	34,8	28,3	23,2	38,6	18,4
18	26,4	44,3	17,4	24,3	24,0	19,1	17,3	39,3	51,1
19	20,3	35,4	21,6	28,5	33,6	20,9	21,0	46,4	90,5
20	28,9	43,8	12,5	22,9	29,9	23,5	22,3	46,3	60,7
21	24,6	44,2	17,2	25,5	28,8	18,1	21,4	41,9	43,4
22	23,5	37,0	19,4	25,4	38,7	28,6	14,7	47,1	65,0
23	27,7	46,4	11,1	24,4	25,8	22,4	21,9	47,9	51,1
24	26,4	39,7	13,1	27,8	28,9	16,7	19,2	40,8	72,1
25	21,1	38,0	17,3	29,0	21,7	21,8	20,7	40,8	50,7
26	19,4	39,4	8,3	24,9	35,3	18,0	19,7	44,0	75,4
27	22,6	37,7	8,9	29,3	31,0	20,4	21,0	43,6	79,7
28	20,6	35,6	8,4	27,0	41,4	17,4	21,9	40,5	34,0
29	22,5	37,5	7,1	31,7	35,2	25,2	19,6	36,3	29,8
30	21,2	37,6	11,3	26,2	34,8	19,7	16,4	48,0	47,1
31	29,3	40,0	9,5	20,3	26,0	16,5	17,0	35,1	27,5
32	19,9	34,7	7,0	22,3	32,4	16,0	24,1	45,7	45,7
33	18,2	37,0	16,8	22,0	19,0	26,6	19,0	28,1	35,0
34	19,6	37,1	14,6	23,8	26,5	21,6	16,9	34,6	29,9
35	22,1	36,2	11,1	23,4	23,5	15,1	14,9	34,2	50,6
36	16,7	29,3	7,1	17,3	34,6	21,3	20,5	37,3	57,4
37	24,0	35,7	9,7	26,0	31,0	20,8	15,0	42,9	55,0
38	19,7	32,8	7,9	20,1	28,2	19,5	24,5	38,0	51,4
39	19,4	33,2	7,1	21,8	23,8	19,5	18,3	35,8	40,1
40	17,1	34,9	10,3	20,4	32,4	14,6	14,7	40,7	50,7

Les 40 IRIS les plus défavorisés : Évolution des indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale						Ancien classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CNAM – Caf – 2017)
	IRIS	COMMUNE	Comprend en partie un QPV	Population 2009	Population 2015		Part des allocataires CAF dont plus de 50% des revenus sont issus des prestations sociales
1	Lombardie	Rouen	x	2 954	2 478	1	+ 8,4
2	Châtelet	Rouen	x	1 096	1 705	2	
3	Robespierre	Saint- Étienne- du- Rouvray	x	1 628	1 260	3	- 0,8
4	Sapins	Rouen	x	1 930	2 098	11	+ 9,6
5	Grand Mare Centre	Rouen	x	2 936	3 363	7	+ 10,1
6	Wallon	Saint- Étienne- du- Rouvray	x	1 344	1 514	5	+ 5,6
7	Puchot Saint- Jean	Elbeuf	x	1 240	1 177	12	+ 3,1
8	Puchot Grandin	Elbeuf	x	2 654	2 165	9	+ 7,0
9	Nobel Nord	Le Petit- Quevilly	x	2 447	2 188	10	+ 8,9
10	Cité Verte- Zone b	Canteleu	x	1 573	1 442	8	+ 1,6
11	Saint- Just	Saint- Étienne- du- Rouvray	x	1 852	1 953	4	+ 0,6
12	Cité Rose- Zone b	Canteleu	x	2 198	2 266	16	+ 9,7
13	Mesliers Mont Duve	Elbeuf	x	2 104	2 336	15	+ 6,1
14	Cité Verte- Zone a	Canteleu	x	1 678	1 370	6	+ 1,0
15	Hôtel de Ville	Elbeuf	x	2 092	1 946	18	+ 5,0
16	Vieux Sapins	Rouen	x	1 898	1 815	17	+ 5,4
17	Blin Gare	Elbeuf	x	2 010	2 048	23	+ 6,0
18	Voltaire Grammont	Rouen	x	3 197	3 166	14	+ 7,4
19	Saint- Julien	Le Petit- Quevilly		2 185	2 103	24	+ 11,5
20	Hartmann	Saint- Étienne- du- Rouvray	x	1 456	1 438	13	+ 3,3
21	Nobel Sud	Le Petit- Quevilly	x	1 804	1 843	26	+ 9,8
22	Bel Air- Les Oiseaux	Oissel	x	1 718	1 797	20	+ 3,7
23	Lods	Notteville- lès- Rouen		1 956	2 009	33	+ 17,3
24	Ferdinand Buisson	Notteville- lès- Rouen	x	3 004	3 081	27	+ 10,0
25	Orléans	Rouen		2 787	2 560	22	+ 7,3
26	Portes de la Ville- Moulin	Maromme		2 949	3 154	32	+ 10,7
27	Clair Joie- La Clerette	Maromme	x	3 372	2 855	34	+ 8,3
28	Parc Saint- Cyr	Elbeuf	x	2 400	2 132	19	- 1,5
29	Cerisaie	Elbeuf	x	2 604	2 744	38	+ 6,7
30	Cléon (commune non irisée)		x	5 648	5 078	25	+ 3,0
31	Le Centre	Déville- lès- Rouen		2 496	2 324	47	+ 13,9
32	Centre Ville- Mairie	Maromme	x	2 561	2 608	36	+ 6,6
33	Saint- Sever Est	Rouen		4 806	4 547	35	+ 6,8
34	Grenet- Eauplet	Notteville- lès- Rouen		2 002	1 965	51	+ 9,4
35	Gadeau de Kerville	Notteville- lès- Rouen		1 678	1 694	31	+ 3,7
36	Cité Rose- Zone a	Canteleu	x	1 961	1 690	55	+ 6,3
37	Bel Air- Res St- Julien	Oissel	x	1 793	1 693	30	+ 6,1
38	Bic Auber	Saint- Étienne- du- Rouvray		1 292	1 338	44	+ 9,8
39	Darnétal (commune non irisée)		x	9 627	9 561	43	+ 7,7
40	Centre Ville	Canteleu	x	1 871	1 896	48	+ 10,2

Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	AUTRES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2015)						
	Part d'immigrés	Taux de chômage chez les actifs 15/64 ans	Part d'ouvriers parmi les actifs 15/64 ans	Part des salariés de 15 ans ou plus hors CDI	Part de la population des ménages vivant dans une famille mono- parentale	Part de sans diplômés parmi les déscolarisés de 15 ans ou plus	Part de locataires HLM parmi les résidences principales
1	+ 7,7	- 1,0	- 1,7	- 4,6	- 3,4	- 4,8	- 1,1
2	+ 2,6	- 0,4	- 7,1	+ 5,0	+ 9,8	- 1,8	- 5,1
3	+ 2,0	+ 16,2	- 11,0	- 5,8	- 4,2	- 4,5	+ 1,3
4	+ 17,0	+ 24,6	+ 7,7	+ 5,6	+ 2,2	- 4,6	+ 18,2
5	+ 6,8	+ 6,1	- 0,8	- 1,1	+ 0,8	- 2,6	- 1,6
6	+ 5,9	+ 11,5	+ 5,5	- 18,3	- 9,4	- 5,3	- 3,8
7	+ 13,5	+ 13,1	- 7,4	+ 6,0	+ 0,3	- 3,7	+ 9,4
8	+ 6,7	+ 11,4	+ 0,3	- 1,8	- 5,6	- 8,5	+ 7,7
9	+ 5,7	+ 9,0	- 3,8	+ 4,4	- 3,7	- 9,3	- 0,6
10	+ 3,9	+ 0,2	- 2,3	+ 1,6	+ 3,3	- 4,5	- 5,0
11	+ 6,4	+ 2,5	- 6,3	+ 0,7	- 7,2	- 6,7	+ 4,5
12	+ 11,2	+ 16,5	- 0,6	- 1,0	+ 4,4	- 1,1	- 0,8
13	+ 3,4	+ 12,1	+ 2,8	+ 13,8	+ 8,2	- 3,7	+ 2,2
14	- 7,7	+ 3,8	- 3,9	- 7,1	- 1,0	- 9,1	- 0,8
15	+ 1,4	+ 13,7	- 2,9	- 3,2	+ 11,5	- 0,2	+ 2,1
16	+ 6,6	+ 13,4	+ 1,3	+ 1,1	- 4,1	- 1,0	+ 2,9
17	- 1,9	+ 9,9	- 4,0	+ 2,0	+ 12,4	- 1,2	- 1,5
18	+ 1,0	+ 0,7	- 7,3	- 0,7	- 4,8	- 15,7	- 26,3
19	+ 8,5	+ 10,3	0,0	- 4,2	- 1,8	- 0,5	+ 1,2
20	+ 0,9	- 16,0	- 10,5	+ 3,9	- 2,4	- 13,2	- 3,7
21	+ 8,9	+ 6,0	+ 2,6	+ 0,5	+ 4,7	- 0,4	+ 17,5
22	+ 0,7	- 2,3	- 5,3	+ 3,0	+ 1,5	- 6,4	- 8,1
23	+ 3,3	+ 10,3	- 1,1	+ 3,7	+ 2,3	- 1,9	+ 5,5
24	+ 4,4	+ 8,6	- 6,8	- 3,3	+ 1,5	- 2,9	- 5,1
25	+ 3,8	+ 7,3	- 5,6	- 3,0	- 2,9	- 8,0	- 10,7
26	+ 4,3	+ 7,0	- 1,0	+ 1,1	+ 3,0	- 2,9	+ 5,3
27	+ 2,7	+ 13,8	- 3,2	+ 4,1	+ 5,5	- 3,2	+ 10,8
28	- 0,9	+ 2,2	+ 2,2	- 5,6	+ 1,2	- 5,8	- 2,9
29	+ 3,4	+ 14,9	+ 3,7	+ 6,6	+ 4,7	- 6,2	+ 5,2
30	+ 1,0	+ 6,7	- 3,4	- 1,8	- 1,6	- 1,1	+ 2,8
31	+ 3,5	+ 2,3	- 6,8	- 5,1	+ 1,6	- 8,8	- 11,0
32	+ 2,1	+ 7,3	- 1,4	- 1,8	+ 9,1	- 7,6	+ 1,4
33	+ 6,6	+ 5,3	- 2,9	+ 4,9	+ 2,3	- 3,9	+ 3,9
34	+ 5,2	+ 10,0	- 2,7	+ 4,0	+ 4,6	- 7,0	+ 1,3
35	+ 1,3	+ 5,4	- 10,0	- 5,1	- 4,5	- 12	- 6,2
36	+ 2,1	+ 3,9	+ 6,5	+ 7,6	+ 4,3	- 7,7	- 8,8
37	+ 1,5	- 0,2	- 7,3	+ 1,8	- 3,2	- 7,6	- 2,0
38	+ 0,9	+ 4,4	- 5,7	- 1,1	+ 9,5	- 2,5	- 4,9
39	+ 3,0	+ 8,6	- 8,3	- 1,1	+ 1,7	- 13	- 1,0
40	+ 1,9	+ 4,2	+ 2,7	+ 1,2	+ 0,8	- 6,5	- 9,5

Les 40 territoires les plus favorisés

Les territoires les plus favorisés sur la rive droite en périphérie de Rouen

Les 40 territoires les plus favorisés de la métropole rouennaise se situent quasi-exclusivement, à l'exception de la commune de La Londe, sur la rive droite de la Seine et se répartissent sur trois grandes zones (*figure 18*). Un premier secteur regroupe des territoires de la proche périphérie nord de

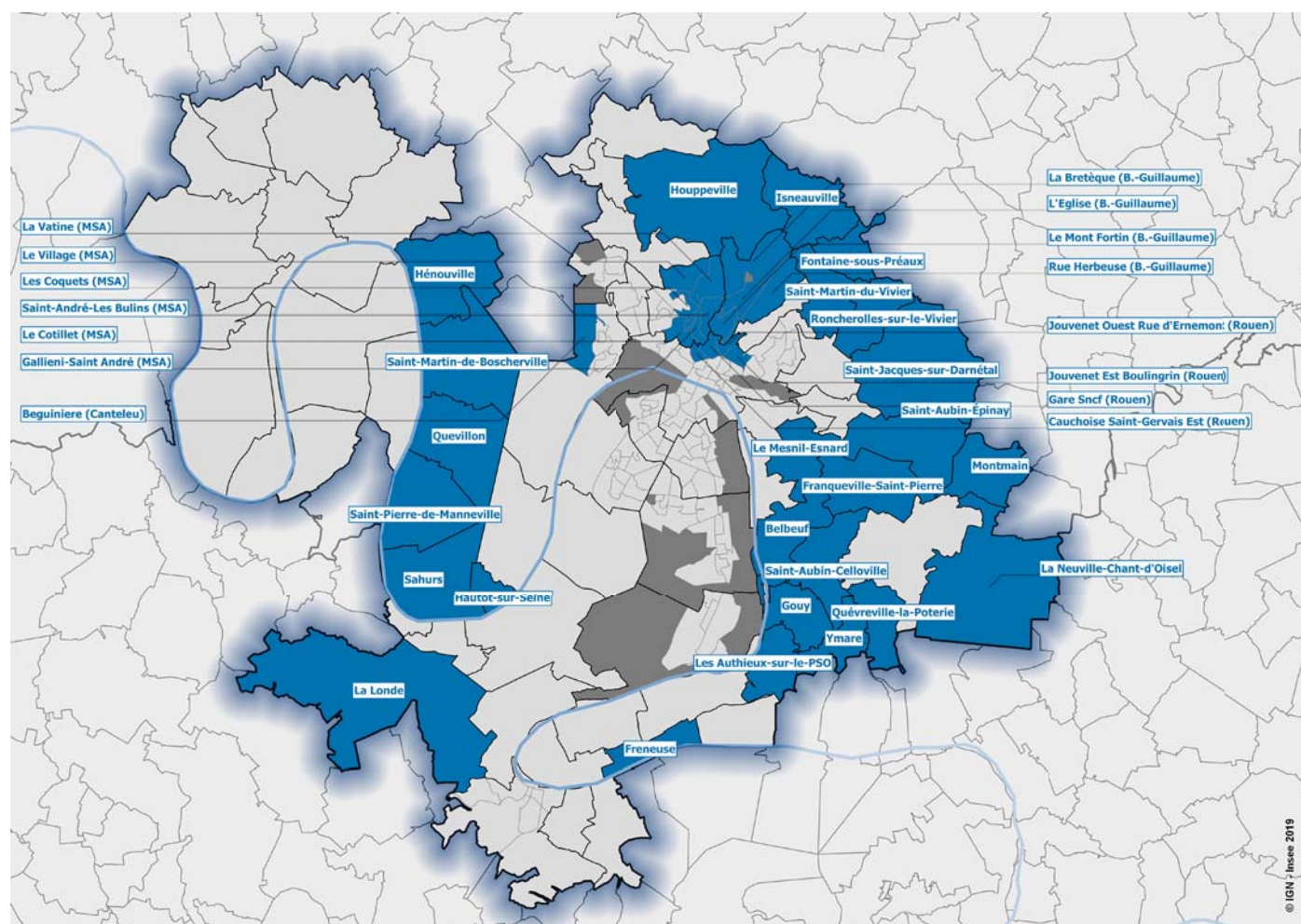
Rouen avec six IRIS dans l'est de Mont-Saint-Aignan auxquels s'ajoutent quatre IRIS de Bois-Guillaume et quatre IRIS rouennais limitrophes de ces deux communes. Le deuxième s'apparente à un pourtour nord et est de la MRN composé de 17 communes allant de Houpeville au nord, jusqu'aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen au sud. Enfin, six communes

à l'ouest de la MRN longeant la Seine, de Hénouville au nord à Hautot-sur-Seine au sud, forment une troisième zone favorisée, à laquelle peut être ajouté l'IRIS de Béguinière à Canteleu.

Deux communes favorisées situées au sud de la MRN se distinguent également : La Londe et Freneuse. ■

18 39 des 40 territoires les plus favorisés de la MRN se situent sur la rive droite de la Seine

Carte des territoires les plus favorisés de la MRN



Sources : Insee, RP2015, Filosofi 2014, CAF 2017

Caractérisation des territoires les plus favorisés

Un niveau de vie deux fois plus élevé que dans les territoires défavorisés

Les inégalités entre territoires favorisés et défavorisés sont particulièrement importantes du point de vue des revenus. Ainsi le niveau de vie médian dans les territoires les plus favorisés s'élève à 27 190 €, soit près de deux fois celui des zones les plus défavorisées (14 920 €). Pour l'IRIS Saint-André-Les-Bulins (Mont-Saint-Aignan), le niveau de vie médian atteint même 37 260 €, alors qu'il n'excède pas 10 730 € à Lombardie (Rouen), le plus faible de la MRN.

Ces différences se retrouvent également dans l'accès et les conditions d'emploi. Dans les zones les plus favorisées de la métropole rouennaise, moins d'un actif sur dix se déclare au chômage (8,6 %). C'est près de 3,5 fois moins que dans les territoires les plus en difficulté (29,3 %). Ce niveau descend à 3,1 % à Saint-André-Les-Bulins (MSA), territoire au sein duquel le chômage est le plus faible, soit 17 fois moins qu'à Robespierre (SER).

De plus, les salariés sont moins confrontés à la précarité de l'emploi. Ils sont deux fois moins nombreux que dans les territoires défavorisés à ne pas avoir de CDI (11,6 % contre 22,6 %). Ils ne représentent que 4,5 % des salariés à Fontaine-sous-Préaux, contre 37,7 % à Châtelet (Rouen).

Trois fois moins d'ouvriers que dans les territoires défavorisés

Les ouvriers sont également moins présents dans les territoires les plus aisés. Ils forment 11,1 % de la population active de ces territoires, près de 20 points de moins que dans les territoires les plus fragiles de la MRN (31,0 %). Ce taux descend à 1,1 % à Saint-André-Les-Bulins (MSA) alors qu'il s'élève à 51,2 % à Wallon (SER).

Cette sous-représentation des ouvriers dans les territoires les plus favorisés est liée au niveau de qualification plus élevé de la population. En effet, seule une personne sur cinq de plus de 15 ans sortie du système scolaire n'a pas de diplôme (20,5 %), deux fois moins que dans les territoires défavorisés (43,2 %). Ils ne sont que 6,4 % à Gallieni-Saint-André (MSA), contre 69,6 % dans un territoire comme Wallon (SER).

Un ménage sur quinze vit dans un logement social contre un sur deux dans les territoires défavorisés

Dans ces quartiers (ou communes) favorisés, le parc de logement social est nettement moins présent. Seuls 6,4 % des ménages sont concernés, soit neuf fois moins que dans les zones les plus défavorisées (56,7 %). Plusieurs communes de la métropole rouennaise – par exemple Quévre-

ville-la-Poterie, Hautot-sur-Seine ou encore Fontaine-sous-Préaux – ainsi que des territoires plus urbains comme Saint-André-Les-Bulins (MSA) ou Jouvenet Ouest Rue d'Ernemont (Rouen), ne comptent aucun HLM. À l'inverse, les logements sociaux représentent la quasi-totalité des logements des ménages dans les Cités Rose et Verte à Canteleu (plus de 94 %).

Enfin, la structure des ménages est moins fragile dans les territoires les plus favorisés. Seul 7,7 % des individus vivent dans une famille monoparentale. Cette situation est trois fois moins fréquente que dans les territoires défavorisés (20,5 %). Cette part ne dépasse pas 2,3 % dans la commune de Montmain alors qu'elle est de 36,0 % à Châtelet (Rouen). ■

Les évolutions notables au cours des dernières années dans les territoires les plus favorisés

Une hausse du chômage moins forte que dans les territoires défavorisés

Sur la période 2009-2015, l'écart se creuse en termes de chômage entre les territoires plus aisés et ceux plus en difficulté. S'il augmente pour ces deux groupes, la hausse est plus modérée pour les plus favorisés, de 1,8 point contre 6,0 points pour les territoires plus fragiles. Cette part est même en baisse dans des territoires comme Saint-André-Les-Bulins (MSA ; - 3,2 points), Le Cotillet (MSA ; - 2,0 points) ou Saint-Aubin-Épinay (- 1,0 point). En revanche, d'autres territoires subissent une hausse du chômage de plus de quatre points. C'est le cas des IRIS du Village (MSA), Rue Herbeuse (Bois-Guillaume) ainsi que des communes de Fontaine-sous-Préaux et Quevillon. Elle est même proche de celles des territoires défavorisés à Jouvenet Est Boulingrin (Rouen ; + 5,7 points).

Par ailleurs, les inégalités entre les différents territoires de la métropole rouennaise sont relativement stables au regard de la précarité de l'emploi. La part de salariés n'occupant pas un CDI est en légère baisse dans les territoires favorisés (- 0,6 point) alors qu'elle se maintient dans les territoires les plus en difficulté. Cette baisse peut être de plus de cinq points comme à Jouvenet Ouest Rue d'Ernemont (Rouen) ou à Béguinière (Canteleu). À l'inverse, la dyna-

mique est moins favorable dans les communes de Freneuse, du Mesnil-Esnard ou de Quevillon qui connaissent une hausse supérieure à 3 points.

Une baisse plus mesurée de non-diplômés et d'ouvriers que dans les territoires défavorisés

Comme dans les territoires les plus en difficulté, la part de personnes sans diplôme baisse dans les territoires favorisés entre 2009 et 2015. Toutefois, le phénomène est moins important et atténué par le fait que, globalement, les personnes âgées sont davantage diplômées au sein des territoires les plus aisés qu'au sein des plus défavorisés. Les effets du glissement générationnel y sont donc moindres (- 3,7 points contre - 5,9 points). Cette chute est cependant supérieure à huit points dans les communes de Houpeville, Hautot-sur-Seine et Saint-Pierre-de-Manneville ainsi que dans les IRIS des Coquets (MSA) et Cauchoise Saint-Gervais Est (Rouen). En revanche, la part des non diplômés augmente dans deux territoires parmi les 40 les plus favorisés : Rue Herbeuse (Bois-Guillaume) et La Vantine (MSA), respectivement + 3,4 points et + 0,2 point.

De la même façon, la prégnance des ouvriers dans la population active est en légère régres-

sion dans les territoires favorisés (- 0,4 point), baisse plus modérée que pour les territoires plus fragiles (- 3,1 points). Cette évolution est toutefois très différenciée selon les territoires. La chute est particulièrement prononcée dans les communes de Quevillon (- 11,0 points) ou Ymare (- 6,9 points) alors que, dans le même temps, la concentration d'ouvriers augmente de plus de sept points à Gouy et à Fontaine-sous-Préaux.

Légère hausse de la part de ménages vivant en HLM dans les territoires favorisés

Si la part de ménages vivant en HLM augmente de 1,2 point dans la MRN entre 2009 et 2015, cette hausse n'est que de 0,5 point dans les zones les plus favorisées. Ce sont ainsi les territoires aux profils sociaux moyens qui participent principalement à une répartition plus équilibrée du logement social sur l'ensemble de la métropole rouennaise. Cependant, des communes comme Saint-Pierre-de-Manneville ou Franqueville-Saint-Pierre se distinguent par une hausse d'au moins cinq points de la part des ménages bénéficiant d'un habitat à loyer modéré. À l'inverse, des baisses prononcées sont observées aux Coquets (MSA, - 9,3 points), au Village (MSA ; - 5,6 points) ainsi qu'à la Brèteque (Bois-Guillaume ; - 4,3 points). ■

Les 40 IRIS les plus favorisés : Indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale					Score de difficulté sociale	REVENUS (Filosofi 2014)		
	IRIS	COMMUNE	Comprend en partie un QPV	Population 2015		1 ^{er} quartile de niveau de vie (€)	Niveau de vie médian (€)	3 ^e quartile de niveau de vie (€)
188	Saint- André- Les Bulins	Mont- Saint- Aignan		1 799	- 73	27 269	37 264	55 521
187	Gallieni- Saint André	Mont- Saint- Aignan		1 638	- 64	24 905	35 536	48 759
186	Saint- Martin- du- Vivier (commune non irisée)			1 664	- 60	secl.	34 854	secl.
185	L'Église	Bois- Guillaume		2 260	- 48	22 697	32 419	45 755
184	La Vatine	Mont- Saint- Aignan		1 532	- 48	22 775	31 410	43 267
183	Jouvenet Est Boulingrin	Rouen		2 691	- 43	21 946	29 445	42 047
182	Isneauville (commune non irisée)			2 792	- 43	22 162	28 726	37 859
181	Les Authieux- sur- le- Port- Saint- Ouen (commune non irisée)			1 244	- 43	secl.	27 779	secl.
180	Le Mont Fortin	Bois- Guillaume		2 350	- 42	21 764	30 212	40 063
179	Saint- Martin- de- Boscherville (commune non irisée)			1 506	- 42	secl.	28 600	secl.
178	Le Cotillet	Mont- Saint- Aignan		1 906	- 40	20 408	28 385	38 913
177	La Breteque	Bois- Guillaume		4 497	- 39	20 902	29 095	40 729
176	Jouvenet Ouest Rue d'Ernemont	Rouen		2 327	- 39	20 641	30 293	43 123
175	Belbeuf (commune non irisée)			2 058	- 38	21 448	27 571	36 363
174	Fontaine- sous- Préaux (commune non irisée)			512	- 37	secl.	26 851	secl.
173	Hénouville (commune non irisée)			1 247	- 36	secl.	26 274	secl.
172	Houpeville (commune non irisée)			2 704	- 35	20 909	26 951	33 982
171	Gouy (commune non irisée)			814	- 35	secl.	26 016	secl.
170	Ymare (commune non irisée)			1 162	- 34	secl.	25 725	secl.
169	Rue Herbeuse	Bois- Guillaume		4 117	- 34	20 262	28 373	40 837
168	Quévreville- la- Poterie (commune non irisée)			973	- 33	secl.	25 165	secl.
167	Saint- Jacques- sur- Darnétal (commune non irisée)			2 584	- 33	20 088	25 950	33 872
166	Quevillon (commune non irisée)			602	- 32	secl.	24 631	secl.
165	Montmain (commune non irisée)			1 367	- 30	secl.	24 831	secl.
164	La Londe (commune non irisée)			2 310	- 29	20 103	25 125	31 640
163	Le Mesnil- Esnard (commune non irisée)			7 949	- 29	19 577	26 385	35 455
162	Gare Sncf	Rouen		3 842	- 29	18 272	28 251	42 115
161	La Neuville- Chant- d'Oisel (commune non irisée)			2 242	- 29	19 593	24 386	31 270
160	Franqueville- Saint- Pierre (commune non irisée)			6 179	- 28	19 549	26 360	34 433
159	Freneuse (commune non irisée)			892	- 28	secl.	26 060	secl.
158	Le Village	Mont- Saint- Aignan		2 055	- 27	18 154	27 704	41 884
157	Cauchoise Saint- Gervais Est	Rouen		3 223	- 26	18 051	26 525	36 988
156	Roncherolles- sur- le- Vivier (commune non irisée)			1 061	- 26	secl.	23 931	secl.
155	Les Coquets	Mont- Saint- Aignan		1 449	- 25	17 874	25 720	37 576
154	Saint- Aubin- Celloville (commune non irisée)			995	- 24	secl.	23 892	secl.
153	Saint- Pierre- de- Manneville (commune non irisée)			886	- 24	secl.	23 375	secl.
152	Saint- Aubin- Épinay (commune non irisée)			1 033	- 24	secl.	24 584	secl.
151	Hautot- sur- Seine (commune non irisée)			412	- 23	secl.	22 978	secl.
150	Beguinière	Canteleu		2 144	- 22	19 150	23 517	29 423
149	Sahurs (commune non irisée)			1 252	- 22	secl.	22 866	secl.

Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES (CNAM – Caf – 2017)		AUTRES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2015)						
	Part des allocataires Caf percevant le RSA socle	Part des allocataires Caf dont plus de 50% des revenus sont issus des prestations sociales	Part d'immigrés	Taux de chômage chez les actifs 15/64 ans	Part d'ouvriers parmi les actifs 15/64 ans	Part des salariés de 15 ans ou plus hors CDI	Part de la population des ménages vivant dans une famille monoparentale	Part de sans diplômés parmi les déscolarisés de 15 ans ou plus	Part de locataires HLM parmi les résidences principales
188	5,2	12,7	2,1	3,1	1,1	7,0	7,5	8,9	0,0
187	4,0	11,6	1,5	6,4	3,3	11,6	4,7	6,4	0,4
186	4,6	9,8	1,3	5,9	9,7	7,5	9,1	17,3	0,0
185	secr.	secr.	3,2	7,3	5,1	13,6	9,3	28,0	13,2
184	5,0	14,1	3,7	9,5	6,2	9,3	7,9	15,2	8,7
183	5,9	14,0	3,5	11,1	7,7	12,6	8,4	16,1	0,2
182	5,5	11,5	1,9	5,4	4,8	6,7	7,0	21,1	1,3
181	0,8	7,4	1,8	5,2	11,5	7,4	5,6	18,1	0,0
180	6,8	16,3	3,8	7,1	5,6	11,8	8,1	16,5	5,8
179	4,5	6,7	1,5	5,0	9,9	9,0	5,7	21,8	3,0
178	5,0	13,0	3,3	3,7	5,9	12,4	7,3	15,3	0,4
177	7,2	15,2	4,9	10,4	5,8	8,8	9,5	18,8	8,1
176	8,8	18,1	5,1	10,6	9,7	17,0	10,9	18,7	0,0
175	6,5	12,7	2,3	6,2	11,7	9,1	6,7	18,4	5,7
174	4,8	9,7	2,5	10,2	15,4	4,5	5,0	18,9	0,0
173	6,0	9,3	1,8	6,1	12,9	9,3	6,7	19,9	5,1
172	6,3	10,8	2,2	6,8	10,4	8,7	6,5	17,8	8,2
171	2,8	4,7	1,5	6,6	19,1	9,4	6,1	18,3	0,0
170	4,9	5,6	0,9	7,0	12,0	8,6	7,2	18,4	5,2
169	10,5	19,1	4,4	10,1	8,4	11,0	11,2	25,5	10,5
168	1,7	2,5	1,0	6,4	17,6	7,8	4,2	24,8	0,0
167	5,2	8,0	2,4	5,3	17,5	11,1	5,2	30,4	0,1
166	1,5	4,6	2,2	7,2	12,9	11,0	5,1	25,5	0,0
165	6,4	10,5	1,5	6,8	14,7	9,4	2,3	22,1	1,7
164	7,9	8,5	1,6	6,8	17,3	10,3	5,7	25,1	5,6
163	8,9	16,9	3,6	9,4	13,0	12,6	7,1	23,8	11,6
162	13,4	24,3	6,9	14,7	8,8	22,1	7,1	17,4	6,2
161	5,4	10,0	1,4	6,9	12,6	8,0	7,7	20,6	2,1
160	7,2	13,8	4,1	9,6	12,9	11,4	10,4	20,2	16,3
159	4,4	13,2	2,1	8,9	19,1	14,8	7,9	29,4	2,6
158	12,1	25,2	6,1	13,0	15,8	16,2	10,4	16,2	18,6
157	8,3	19,5	7,6	15,2	6,7	22,9	8,3	11,9	1,9
156	6,1	12,2	1,3	6,6	19,4	9,9	6,0	27,6	9,6
155	10,1	18,5	3,5	10,6	9,6	12,8	12,4	19,8	16,8
154	4,9	10,4	1,3	7,9	29,5	11,2	4,9	24,3	3,7
153	3,4	7,8	1,4	7,4	15,0	10,3	6,9	23,5	9,8
152	8,4	12,6	2,0	4,7	14,7	12,4	8,0	26,0	6,2
151	8,0	14,0	1,0	9,0	24,4	11,5	4,8	19,4	0,0
150	8,7	13,6	5,6	9,9	16,1	5,9	5,5	27,8	3,0
149	6,1	9,5	1,6	5,8	15,6	9,1	7,9	26,4	4,3

Les 40 IRIS les plus favorisés : Évolution des indicateurs de difficulté sociale

Classement de difficulté sociale						Ancien classement de difficulté sociale	PRESTATIONS SOCIALES
	IRIS	COMMUNE	Comprend en partie un QPV	Population 2009	Population 2015		(CNAM – Caf – 2017) Part des allocataires Caf dont plus de 50% des revenus sont issus des prestations sociales
188	Saint-André-Les Bulins	Mont-Saint-Aignan		1 900	1 799	188	+ 9,2
187	Gallieni-Saint André	Mont-Saint-Aignan		1 713	1 638	187	+ 2,6
186	Saint-Martin-du-Vivier (commune non irisée)			1 755	1 664	186	+ 4,8
185	L'Église	Bois-Guillaume		2 248	2 260	185	
184	La Vatine	Mont-Saint-Aignan		1 661	1 532	184	+ 7,6
183	Jouvenet Est Boulingrin	Rouen		2 866	2 691	183	+ 1,5
182	Isneauville (commune non irisée)			2 477	2 792	180	+ 2,3
181	Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen (commune non irisée)			1 211	1 244	175	+ 1,3
180	Le Mont Fortin	Bois-Guillaume		2 493	2 350	182	+ 5,7
179	Saint-Martin-de-Boscherville (commune non irisée)			1 433	1 506	181	+ 2,1
178	Le Cotillet	Mont-Saint-Aignan		1 799	1 906	177	+ 2,1
177	La Breteque	Bois-Guillaume		4 721	4 497	178	+ 2,0
176	Jouvenet Ouest Rue d'Ernemont	Rouen		2 262	2 327	176	+ 1,5
175	Belbeuf (commune non irisée)			2 041	2 058	173	- 0,8
174	Fontaine-sous-Préaux (commune non irisée)			526	512	168	+ 0,9
173	Hénouville (commune non irisée)			1 244	1 247	172	+ 3,3
172	Houpeville (commune non irisée)			2 513	2 704	169	+ 1,0
171	Gouy (commune non irisée)			813	814	170	- 1,6
170	Ymare (commune non irisée)			1 136	1 162	166	- 0,5
169	Rue Herbeuse	Bois-Guillaume		3 373	4 117	179	+ 6,7
168	Quévreville-la-Poterie (commune non irisée)			914	973	159	- 6,6
167	Saint-Jacques-sur-Darnétal (commune non irisée)			2 611	2 584	167	+ 1,2
166	Quevillon (commune non irisée)			602	602	163	+ 1,6
165	Montmain (commune non irisée)			1 370	1 367	164	+ 3,7
164	La Londe (commune non irisée)			2 255	2 310	165	+ 1,5
163	Le Mesnil-Esnard (commune non irisée)			6 853	7 949	171	+ 4,8
162	Gare SnCF	Rouen		3 750	3 842	156	+ 0,2
161	La Neuville-Chant-d'Oisel (commune non irisée)			2 018	2 242	162	+ 4,2
160	Franqueville-Saint-Pierre (commune non irisée)			5 652	6 179	161	+ 3,7
159	Freneuse (commune non irisée)			932	892	158	- 0,4
158	Le Village	Mont-Saint-Aignan		2 074	2 055	174	
157	Cauchoise Saint-Gervais Est	Rouen		3 150	3 223	149	- 1,6
156	Roncherolles-sur-le-Vivier (commune non irisée)			1 094	1 061	151	+ 3,1
155	Les Coquets	Mont-Saint-Aignan		1 693	1 449	153	+ 3,1
154	Saint-Aubin-Celloville (commune non irisée)			971	995	155	+ 1,7
153	Saint-Pierre-de-Manneville (commune non irisée)			735	886	157	+ 2,3
152	Saint-Aubin-Épinay (commune non irisée)			932	1 033	152	+ 5,2
151	Hautot-sur-Seine (commune non irisée)			364	412	147	+ 3,1
150	Beguinière	Canteleu		2 227	2 144	146	+ 4,3
149	Sahurs (commune non irisée)			1 300	1 252	154	+ 2,8

Partie 2 : Approche par IRIS

Classement de difficulté sociale	AUTRES INDICATEURS SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES (Recensement de la population 2015)						
	Part d'immigrés	Taux de chômage chez les actifs 15/64 ans	Part d'ouvriers parmi les actifs 15/64 ans	Part des salariés de 15 ans ou plus hors CDI	Part de la population des ménages vivant dans une famille monoparentale	Part de sans diplômés parmi les déscolarisés de 15 ans ou plus	Part de locataires HLM parmi les résidences principales
188	- 0,6	- 3,2	- 0,9	- 4,8	+ 2,9	- 6,5	0,0
187	- 1,1	0,0	- 1,0	- 2,8	- 0,1	- 5,2	+ 0,4
186	0,0	+ 1,1	+ 4,0	+ 0,1	+ 6,3	- 3,6	0,0
185	+ 1,2	+ 1,5	- 2,0	+ 0,2	+ 5,6	- 4,4	- 0,3
184	+ 0,4	+ 2,8	+ 2,5	+ 1,7	- 0,8	+ 0,2	- 1,7
183	+ 0,8	+ 5,7	+ 2,7	+ 2,0	+ 0,6	- 3,7	- 0,3
182	- 0,5	+ 1,1	- 2,9	- 4,0	+ 1,4	- 1,1	- 2,1
181	+ 0,1	+ 1,7	+ 0,5	- 3,7	- 2,6	- 5,7	0,0
180	+ 1,0	+ 2,6	- 0,4	- 3,2	+ 0,3	- 1,8	+ 4,6
179	- 0,2	+ 1,3	+ 1,7	- 1,1	- 1,4	- 5,8	- 0,4
178	- 0,1	- 2,0	+ 1,9	- 1,2	- 1,3	- 3,9	- 1,8
177	+ 0,3	+ 2,7	- 0,4	- 0,6	+ 0,8	- 1,5	- 4,3
176	+ 1,7	+ 2,0	0,0	- 6,1	+ 2,9	- 4,0	0,0
175	+ 0,1	+ 0,8	+ 1,4	0,0	+ 2,6	- 6,8	+ 3,9
174	+ 0,9	+ 4,5	+ 7,2	- 4,9	+ 1,9	- 3,9	0,0
173	- 0,1	- 0,2	- 4,6	- 0,7	- 2,4	- 5,7	+ 1,1
172	- 0,1	+ 1,7	- 3,3	- 0,5	+ 3,3	- 12,8	- 2,7
171	- 0,5	+ 0,6	+ 7,3	- 2,4	+ 1,7	- 4,4	0,0
170	- 0,2	0,0	- 6,9	- 3,0	+ 0,7	- 6,6	+ 2,3
169	+ 0,4	+ 4,5	- 1,5	- 1,9	+ 1,0	+ 3,4	+ 3,0
168	+ 0,1	+ 0,7	- 1,5	- 2,3	+ 2,0	- 5,3	0,0
167	- 0,3	+ 0,3	+ 1,6	+ 0,6	- 0,2	- 4,4	0,0
166	+ 0,2	+ 4,3	- 11,0	+ 3,0	+ 3,8	- 2,9	0,0
165	+ 0,1	+ 2,5	- 6,1	- 0,9	- 3,9	- 4,1	+ 0,3
164	+ 0,4	+ 2,1	+ 4,3	- 0,7	+ 1,7	- 3,7	+ 0,2
163	+ 0,8	+ 2,8	+ 3,0	+ 3,0	+ 1,6	- 4,4	+ 3,3
162	- 0,2	+ 1,0	- 1,2	+ 2,0	+ 0,1	- 1,4	+ 3,7
161	- 0,1	+ 1,3	- 6,4	- 1,3	+ 2,7	- 5,3	- 0,1
160	+ 0,4	+ 1,7	- 0,4	+ 0,2	+ 2,6	- 4,6	+ 5,0
159	- 0,1	+ 3,2	- 4,3	+ 4,2	+ 7,0	- 3,7	+ 0,1
158	+ 1,2	+ 4,9	+ 4,5	+ 1,8	+ 0,1	- 2,1	- 5,6
157	+ 2,3	- 0,3	- 4,4	+ 0,6	+ 1,2	- 8,1	+ 0,5
156	+ 0,1	+ 1,3	- 4,0	- 1,2	- 1,4	- 1,3	- 1,5
155	+ 0,8	+ 1,5	0,0	+ 1,9	+ 1,4	- 8,4	- 9,3
154	- 0,5	+ 2,7	+ 4,7	- 0,4	+ 1,2	- 4,5	- 0,1
153	- 0,3	+ 3,2	- 1,8	- 1,4	0,0	- 8,8	+ 6,3
152	+ 0,2	- 1,0	- 3,7	+ 1,6	- 0,8	- 5,0	- 0,5
151	- 0,1	- 0,2	- 2,3	- 4,3	- 5,0	- 9,5	0,0
150	+ 0,1	+ 1,9	- 0,3	- 5,0	- 2,5	- 6,5	+ 0,5
149	- 0,4	+ 1,8	+ 0,3	- 1,5	+ 4,1	- 2,9	+ 1,6

Des évolutions importantes sur l'ensemble de la MRN

L'IRIS de Grand-Mare Périphérie à Rouen, un territoire en changement

Au-delà d'une éventuelle appartenance aux groupes des 40 territoires les plus favorisés ou les plus défavorisés, certains IRIS de la métropole rouennaise se sont profondément transformés entre 2009 et 2015. L'IRIS de Grand-Mare Périphérie (Rouen), dont la population a chuté de près de 30 % en passant de 2 030 à 1 431 habitants, illustre ces transformations. Cette forte évolution démographique s'est accompagnée d'une amélioration de la majorité de ses marqueurs sociaux alors que le territoire faisait partie des plus défavorisés dans la précédente étude. En effet, sur la période, l'IRIS concentre moins de chômeurs (- 9,6 points), de personnes non-diplômées (- 14,7 points), d'individus vivant dans une famille monoparentale (- 6,0 points) ou de ménages en HLM (- 18,7 points). Par ailleurs, l'importance des aides sociales dans les revenus des habitants est plus faible en 2017 qu'en 2011 (- 7,8 points).

Saint-Clément-Jean Rondeaux (Rouen), Langevin-Barbusse et Houssière (SER), des populations moins fragilisées

Les IRIS Saint-Clément-Jean Rondeaux (Rouen), Langevin-Barbusse et Houssière (SER) faisaient également partie des territoires les plus en difficulté dans la précédente publication. Si la situation de leurs

populations respectives demeure toujours fragile, celles-ci semblent bénéficier d'une amélioration globale de leur condition. Ainsi, à Saint-Clément-Jean Rondeaux (Rouen), le chômage baisse d'un point, la part de non-diplômés de 15,4 points et la part de ménages en HLM de 18,9 points. De même, à Langevin-Barbusse (SER), si le chômage est relativement stable (- 0,5 point), les concentrations d'ouvriers et de salariés avec un emploi précaire ont chuté (respectivement - 4,8 points et - 3,2 points). Enfin à Houssière, l'accès et les conditions d'emploi sont désormais nettement plus favorables : le chômage baisse de deux points, la part d'ouvriers de 15,5 points et celle des salariés hors CDI de 7,7 points.

D'autres IRIS de Saint-Étienne-du-Rouvray, notamment Technopôle et Ruelle Danseuse, connaissent une progression sociale significative.

Des situations qui se dégradent à Sapins, Saint-Sever-Ouest-Faienciers (Rouen) et au Centre de Sotteville-lès-Rouen

En revanche, les IRIS de Sapins, Saint-Sever-Ouest-Faienciers (Rouen) et Centre (Sotteville-lès-Rouen) sont trois territoires où la situation sociale de la population se dégrade particulièrement par rapport à 2009. L'IRIS des Sapins figurait déjà parmi les plus défavorisés dans la précédente étude. Dans ce territoire, les différents mar-

queurs sociaux se sont fortement détériorés. Le chômage y augmente de 24,6 points, la part d'ouvriers de 7,7 points et celle des ménages en HLM de 18,2 points. De leur côté, Saint-Sever-Ouest-Faienciers et le Centre de Sotteville-lès-Rouen présentaient des difficultés sociales proche de la moyenne de la MRN, mais leur situation est désormais moins favorable. Pour Saint-Sever-Ouest-Faienciers, le chômage progresse de 10,3 points, la monoparentalité de 7,7 points et la part de non-diplômés de 1,9 point. De même, pour le Centre de Sotteville-lès-Rouen, la hausse du chômage s'élève à 5,7 points, l'augmentation de la part des salariés hors CDI de 6,2 points et la part de ménages en HLM de 17 points. ■